

N/REF : 11/09/2025 12H22 C:000039 I:02388
V/REF : AC/C27736
V/Email reçu le Jeudi 11/09/2025 a 12H22

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLT
IMMEUBLE : CLOTEAUX -CLT
7 A 12, SQUARE DES CLOTEAUX
. 35200 RENNES

Rennes, le 29 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003
LOCALISATION : SQUARE 7 CLOTEAUX - MME JEAN 06 56 75 82 51
LOGEMENT N° 003305, PORTE N°111, 11° ÉTAGE, TYPE 5
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS LA SDB !! PAS DE REMPLACEMENT BAIGNOIRE

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 11/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : ROBINET DE BAIGNOIRE HS
PRÉCONISATION : PRÉVOIR REMPLACEMENT DU ROBINET DE BAIGNOIRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LGESTION Email envoyé le 12/09/25 a 09H22 M. R. STEPHANT

1209 : BONJOUR, PRÉCONISATION : PRÉVOIR REMPLACEMENT DU ROBINET DE BAIGNOIRE. DANS L'ATTENTE.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.